

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXVIII, n° 16.
Bruxelles, février 1952.

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXVIII, n° 16.
Brussel, Februari 1952.

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE
DES STAPHYLINIDÆ.

XIII. — Notes sur quelques *Parastilicus* africains.

par Gaston FAGEL (Bruxelles).

A. — LE COMPLEXE DE *Stilicus medius* BERNHAUER.

Les représentants d'un petit groupe d'espèces de *Stilicus* éthiopiens figurent dans les collections sous des noms aussi variés qu'inexacts. Ce sont trois espèces fort ressemblantes et dont, en fait, seuls les ♂♂ peuvent être déterminés avec toute certitude: *S. medius* BERNHAUER, *S. æquicollis* BERNHAUER et *S. fraternus* CAMERON.

C'est faute de mieux que nous plaçons ces espèces dans le sous-genre *Parastilicus* JEANNEL et PAULIAN, car si le labre et les mandibules correspondent parfaitement, par contre la forme de l'arrière de la tête, la ponctuation de celle-ci et du pronotum ainsi que la conformation de l'édéage, nous font considérer ces espèces comme appartenant à un rameau de *Parastilicus* quelque peu aberrant.

Comme dit plus haut, les ♀♀ sont difficiles à déterminer et comme d'autre part nous nous refusons à ne donner que des caractères propres à un seul sexe, la table ci-dessous devra donc faire usage de critères assez minces, qui cependant nous semblent constants.

TABLE.

1. Yeux pas plus longs que les tempes 2.
 —. Yeux nettement plus longs que les tempes
 *medius* BERNHAUER.
 2. Pronotum légèrement plus long que large (1,07 - 1,08), à
 ponctuation identique à celle de la tête
 *æquicollis* BERNHAUER.
 —. Pronotum à peine plus long que large (1,01 - 1,02); à ponc-
 tuation légèrement plus forte que celle de la tête... ..
 *fraternus* CAMERON.

Stilicus (Parastilicus) fraternus CAMERON.

(Fig. 7.)

S. fraternus CAMERON : Bull. Inst. Franç. Afr. Noire, 13, 1951,
 p. 126.

Entièrement brun-rouge très foncé, élytres un peu plus rou-
 géâtres, surtout vers les épaules, tache triangulaire jaune sale
 occupant tout le bord postérieur et le 1/5 du bord latéral, se
 réunissant nettement à la suture; abdomen un peu plus clair,
 surtout à la face ventrale, jaunâtre à partir de l'ourlet terminal
 du 5^{me} tergite découvert; antennes, palpes et pièces buccales
 roux, pattes jaune roux, les genoux des pattes antérieures et
 les tarses un peu plus foncés.

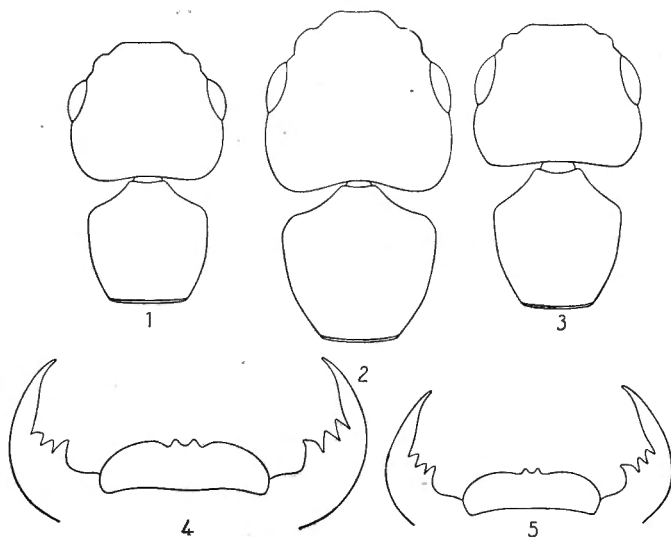
Tête large, nettement transverse (1,11), yeux aussi longs que
 les tempes, celles-ci légèrement bombées mais non joufflues,
 atteignant exactement le niveau de l'œil, base tronquée droit,
 angles postérieurs obtus, mais à sommet arrondi; mate, ponc-
 tuation ombiliquée assez fine, très dense, ne laissant lisses
 qu'une marge antérieure linéaire et le sommet des calus anten-
 naires, pas de trace de ligne médiane; pubescence sombre,
 courte, couchée, dirigée obliquement vers l'avant.

Labre fort transverse, bord antérieur arqué, angles latéraux
 faibles, situés fort bas latéralement, une légère encoche de
 part et d'autre à la base des dents médianes, celles-ci assez
 courtes, larges, peu saillantes, largement séparées par un inter-
 valle en arc de cercle, le fond de l'encoche situé au niveau du
 bord antérieur.

Mandibules fortes, la droite à grande basilaire subtronquée,
 pas de trace de la 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} subégales entre elles, la gauche
 à basilaire forte, mais pointue, un peu plus forte que la 3^{me} de
 droite, 2^{me} et 3^{me} subégales entre elles, nettement plus petites.

Antennes assez longues, atteignant les 2/3 postérieurs du pronotum, à peine épaissies vers le sommet :

- 1 : grand et large, un peu moins long que 2 + 3 ;
 2 : assez allongé, pas particulièrement épais, nettement étranglé vers la base, un peu plus court que 3 ;
 3 : allongé, nettement plus mince que le précédent ;
 4-5 : oblongs, pas plus larges que 3, mais bien plus courts ;
 6-7 : globuleux, nettement plus larges que les précédents ;
 8-10 : très légèrement transverses, pas plus longs que les précédents, mais plus larges ;
 11 : conique, plus court que 9 + 10.



Tête et pronotum de ($\times 17$ environ) :

Fig. 1. — *Stilicus Leleupi* m.

Fig. 2. — *S. ambiguus* n. sp.

Fig. 3. — *S. Seydeli* n. sp.

Labre et mandibules de ($\times 33$ environ) :

Fig. 4. — *Stilicus Seydeli* n. sp.

Fig. 5. — *S. medius* BERNHAUER.

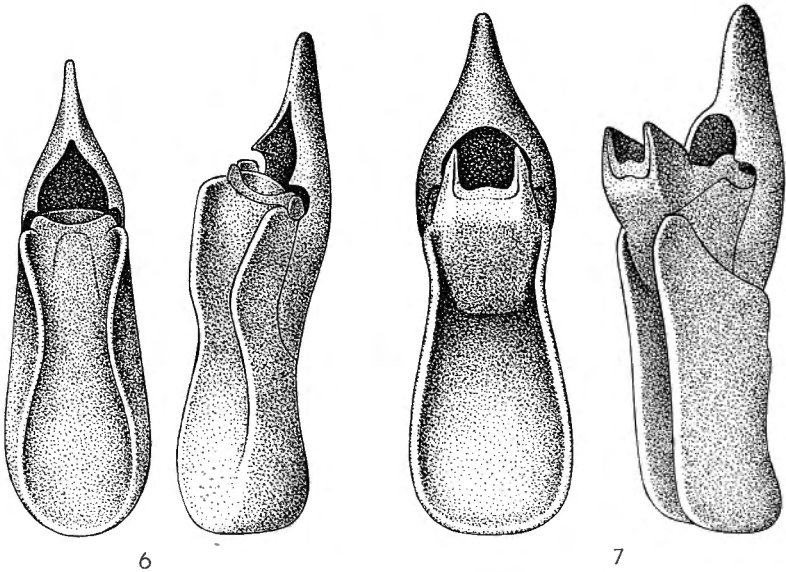
Pronotum ample, quasiment aussi large que long, les angles latéraux situés bien en avant, la base pas particulièrement large, les côtés, en arrière des angles latéraux, d'abord sub-convergentes en ligne droite, puis nettement arqués, sans étranglement antébasilaire, base faiblement rebordée; mat, ponc-

tuation semblable à celle de la tête, mais un peu plus forte et plus dense, la série basilaire bien marquée, composée de gros points à fond lisse, traces très nettes de ligne médiane, formées par les intervalles moins tranchants et, partant, plus brillants, ainsi que par un très léger renflement médian; pubescence analogue à celle de la tête.

Elytres subcarrés, mesurés à leur largeur maximum, côtés légèrement arqués, épaules quasiment de même largeur que le sommet, pas de dépression circumscutellaire, sillon juxtasutural bien marqué, presque jusqu'au sommet; subbrillants, nombreuses traces de microsculpture, ponctuation foncière extrêmement fine et superficielle, assez éparse, seconde ponctuation formée par une vingtaine de points enfoncés de force médiocre, répartis irrégulièrement sur le disque, quelques points de force intermédiaire vers le bord antérieur.

Abdomen à ponctuation pas particulièrement fine, dense, quelque peu ruguleuse, légèrement plus fine et plus écartée vers le sommet, l'impression basilaire des premiers tergites découverts sans ponctuation, mais à forte réticulation en mailles transversales et écartées.

Pattes sans particularités.



Vues ventrale et latérale de l'édéage de ($\times 100$ environ) :

Fig. 6. — *Stilicus medius* BERNHAUER.

Fig. 7. — *S. fraternus* CAMERON.

♂ : bord postérieur du 5^{me} sternite non modifié, 6^{me} sternite à large échancrure triangulaire à sommet arrondi, peu profonde.

Edéage : fig. 7.

Longueur : 4 mm.

Matériel examiné :

Coll. Dr M. CAMERON (London) : 1 ♂ : Nigeria : Barguesch, XII-1949 (A. VILLIERS) (paratype), ex coll. I. F. A. N. (Dakar) (1).

Nous rapportons à cette espèce, bien qu'avec quelque doute : Musée du Congo Belge (Tervueren) : 1 ♂ : Congo Belge : Katanga : galerie forestière de la Kisanga (environs d'Elisabethville), dans l'humus, IX-1949 (N. LELEUP) ;

Deutsches Entomologisches Institut (Berlin) : 1 ♀ : Afrique orientale : Amani.

Ce dernier spécimen, déterminé par EICHELBAUM sous le nom de *S. bimaculatus* BOHEMAN, diffère légèrement du paratype examiné, par les yeux un peu plus grands que les tempes et les élytres un peu plus transverses.

S. (Parastilicus) medius BERNHAUER.

(Fig. 5-6.)

S. medius BERNHAUER : Verh. zool.-bot. Ges. Wien, 78, 1928, p. 111.

S. dubius BERNHAUER in litt.

Cette espèce est fort proche de *fraternus* CAMERON et les ♀♀ n'en diffèrent que par les yeux nettement plus longs que les tempes (1,18) et les élytres généralement plus transverses.

♂ : Bord postérieur du 5^{me} sternite à échancrure large et superficielle, le 6^{me} sternite à échancrure triangulaire, à sommet anguleux, pas particulièrement profonde, mais assez nette.

Edéage : fig. 6.

Longueur : 3,6 - 4,3 mm.

Matériel examiné :

Musée du Congo Belge (Tervueren) : 1 ♂ : Congo Belge : Elisabethville, Pweto, 1918 (Dr GÉRARD) (type) ; 1 ♀ : Kidada (Kitobola), 14/25-II-1922 (Dr H. SCHOUTEDEN) ; 1 ♀ : Haut

(1) Nous remercions vivement M. le Dr M. CAMERON qui a bien voulu nous communiquer un paratype de *S. fraternus* CAM. et de *S. submetallicus* CAM.

Uele : Moto, 1923 (L. BURGEON); 3 ♂♂, 7 ♀♀ : Rutshuru, I-1938 (J. GHESQUIÈRE); 1 ♂ : Terr. Rutshuru, 7-IV-1937 (Miss. Prophylactique); 1 ♂, 1 ♀ : Kivu : Beni, 1.300 m, dans fourmière, 20-X-1949 (N. LELEUP).

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique : 1 ♀ : Gabon : Loango (ex coll. A. FAUVEL), exemplaire déterminé par FAUVEL : « *rufescens* var. ».

Museo Civico di Storia Naturale (Genova) : 1 ♀ : Victoria Nyanza : Iles Sesse, Bugala, 1908 (Dr BAYON). Cet exemplaire qui ne diffère que par la tête plus transverse (1,16) est étiqueté de la main de BERNHAUER : « *Stilicus dubius* BERN. Typ. »; 1 ♀ : Ile Fernando Po : Basile; 400-600 m, VIII/IX-1901 (L. FEA) (2).

S. (Parastilicus) *æquicollis* BERNHAUER.

(Fig. 8.)

S. æquicollis BERNHAUER : Rev. Zool. Bot. Afric., 37, 1943, p. 285.

S. submetallicus CAMERON : Mém. Mus. Paris, 20, 1948, p. 227.

S. kashituensis BERNHAUER in litt.

Cette espèce se séparera de *fraternus* CAMERON par le pronotum légèrement plus long que large (1,07 - 1,08), à ponctuation de même force que celle de la tête, les élytres légèrement plus allongés, à légers reflets métalliques, à ponctuation foncière plus dense et mieux marquée. De *medius* BERNHAUER elle se différencie par les yeux pas plus longs que les tempes et les élytres visiblement plus allongés.

♂ : 5^{me} sternite non modifié, bord postérieur du 6^{me} sternite à large échancrure triangulaire; assez profonde.

Edéage : fig. 8.

Longueur : 3,9 - 4,2 mm.

Matériel examiné :

Musée du Congo Belge (Tervueren) : 1 ♂ : Congo Belge : Elisabethville, II-1940 (H. J. BRÉDO) (type); 1 ♀ : Rutshuru, I-1938 (J. GHESQUIÈRE).

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique : 1 ♀ : Congo Belge : Elisabethville, 1-IV-1939, à la lumière (H. J. BRÉDO).

(2) Nous remercions M. le Dr F. CAPRA pour le bon accueil qu'il nous a réservé lors d'un passage à Gênes, ainsi que pour l'obligeante communication des matériaux de son Institution.

British Museum (London) : 1 ♂ : Nyasaland : Mlanje, 21-II-1913 (S. A. NEAVE) ; 1 ♂, 1 ♀ : N. W. Rhodesia : Kashitu (N. of Broken Hill), 26-III-1915 (H. C. DOLLMAN). Ces deux derniers exemplaires étiquetés : « *S. kashituensis* BERNH. ».

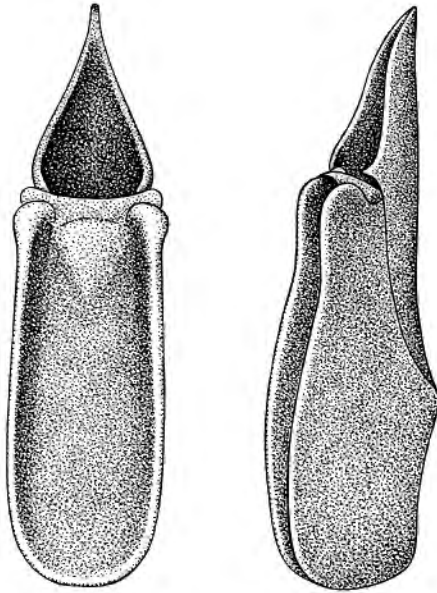


Fig. 8. — Vues ventrale et latérale de l'édage de *Stilicis æquicollis* BERNHAUER.

Coll. Dr M. CAMERON (London) : 1 ♂ : Côte d'Ivoire, réserve de Banco (R. PAULIAN-G. DELAMARE) (paratype de *S. sub-metallicus* CAMERON), ex coll. Muséum National d'Histoire Naturelle (Paris).

* * *

Il est remarquable de constater que si les composantes de ce groupe se différencient malaisément, extérieurement, peut-on dire, par contre leur séparation est un jeu si l'on extrait l'édage.

D'autre part, il est possible de supposer comment l'évolution s'est faite, de *S. æquicollis* BERNHAUER, à lame dorsale de l'édage creusée jusqu'au sommet et pincée vers l'arrière, à rebord médian simple, jusqu'à *S. fraternus* CAMERON, à lame dorsale creusée seulement à la base, le sommet cylindrique,

à bloc médian compliqué, en passant par *S. medius* BERNHAUER, à lame dorsale creusée jusqu'à mi-hauteur, le restant de l'ouverture étant plus faiblement chitinisé, pincée vers l'arrière seulement au sommet, à rebord médian augmenté d'une « vasque » interne.

Il est probable qu'une évolution similaire s'est produite parmi les composantes du complexe de *S. ceylanensis* KRAATZ, qui peuplent l'Asie orientale et méridionale, du Japon aux Indes, et s'étendent même jusqu'à la sous-région malgache, où elles occupent l'île Maurice et la Réunion.

B. — DESCRIPTION D'ESPÈCES NOUVELLES.

S. (Parastilicus) Seydeli n. sp.

(Fig. 3-4.)

Ressemble énormément à *S. Leleupi* m., mais est plus trapu et en est suffisamment différencié par les caractères énumérés ci-dessous.

Tête brun-rouge très foncé, nettement plus clair à l'extrême bord antérieur et sur les calus antennaires, pronotum brun-rouge assez clair, scutellum brun foncé, élytres brun orangé chaud, chacun avec une grande ombre longitudinale mal définie, beaucoup plus rapprochée de la suture que du bord latéral, sans cependant y atteindre; abdomen brun-rouge foncé, jaunâtre à partir du tiers terminal du 5^{me} segment; pattes, antennes, palpes et pièces buccales roux vif.

Chez *S. Leleupi* la coloration est fort semblable, mais tête et pronotum sont toujours de teinte identique.

Diffère de *Leleupi* par la tête un peu plus transverse (1,13), les tempes légèrement joufflues, les yeux plus grands comparativement aux tempes (0,83), les angles postérieurs nettement obtus, la ponctuation ombiliquée un peu plus faible, mais tout aussi dense, la marge impunctuée antérieure moins nette.

Labre de construction générale analogue, mais à dents médianes plus courtes, l'échancrure en arc de cercle, le fond en étant situé au niveau du bord antérieur du labre, tandis que chez *Leleupi* les dents sont bien plus fortes, séparées par une profonde encoche triangulaire dont le sommet se trouve nettement en deçà du niveau du bord antérieur du labre.

Mandibules identiques.

Antennes un peu moins fortes, les derniers articles moins transverses.

Pronotum nettement plus allongé, plutôt du type *Pedistilicus* (1,12), les côtés plus fortement convergents en arrière des angles latéraux, pas d'étranglement antébasilaire, base bien rebordée; ponctuation identique à celle de la tête, la série basilaire bien nette.

Elytres aussi longs que larges au maximum, tandis que chez *Leleupi* ils sont un peu plus longs, les côtés plus arqués; ponctuation identique.

Abdomen assez bien plus large, à ponctuation un peu plus dense, l'impression basilaire des premiers tergites découverts presque sans trace de grosse ponctuation.

Pattes nettement plus grêles et plus allongées, tarses antérieurs bien plus étroits.

♂ : inconnu.

Longueur : 4,3 mm.

Holotype : ♀ : Congo Belge : Elisabethville, à la lumière, II/V-1949 (Ch. SEYDEL), in coll. Musée du Congo Belge (Tervueren).

Cette espèce pourrait, à première vue, être confondue avec *S. Leleupi* m., mais la forme de la tête et du pronotum ainsi que la largeur des tarses antérieurs suffisent à les séparer.

Comme pour tous les insectes capturés à la lumière, on ne connaît rien du genre de vie de *S. Seydeli* n. sp., cependant par similitude avec *S. Leleupi* m., on peut supposer qu'il est pholéophile ou myrmécophile.

S. (Parastilicus) ambiguus n. sp.

(Fig. 2 et 9.)

Tête et pronotum brun-noir très foncé, devenant rougeâtre vers les tempes et la base du pronotum, le bord antérieur de la tête et les calus antennaires franchement jaune rougeâtre; élytres brun-rouge assez clair, avec l'extrême sommet des calus huméraux jaune, ainsi qu'une tache à l'angle postéro-externe occupant la moitié de la largeur du sommet de l'élytre et, sur la partie infléchie, le tiers de la longueur du bord latéral, ces taches humérale et terminale ont même une tendance à se réunir sur la partie infléchie de l'élytre; abdomen brun-jaune, les pleurites ainsi que le bord postérieur des segments 5 et 6,

jaunâtres; antennes, palpes et pièces buccales brun-roux; pattes jaune testacé, les tarsi roux.

Tête ample, nettement transverse (1,12), yeux peu convexes, bien plus petits que les tempes (0,64), ces dernières très légèrement joufflues, faiblement arquées, subparallèles, base nettement arquée vers l'avant, ce qui place les angles postérieurs bien en arrière du niveau de l'insertion du cou, angles postérieurs largement arrondis; mate, ponctuation ombiliquée assez forte, très serrée, les intervalles linéaires, couvrant toute la surface à l'exception de l'extrême bord externe des calus antennaires, aucune trace de ligne ou plage médiane; pubescence noirâtre, courte, subdressée, peu visible, dirigée vers l'avant.

Labre et mandibules analogues à ceux de *S. Seydeli* n. sp.

Antennes assez longues et minces, non épaissies vers le sommet :

- 1 : très grand et large, de loin l'article le plus large, un peu moins long que 2 + 3;
- 2 : court et épais, non claviforme mais simplement rétréci vers la base;

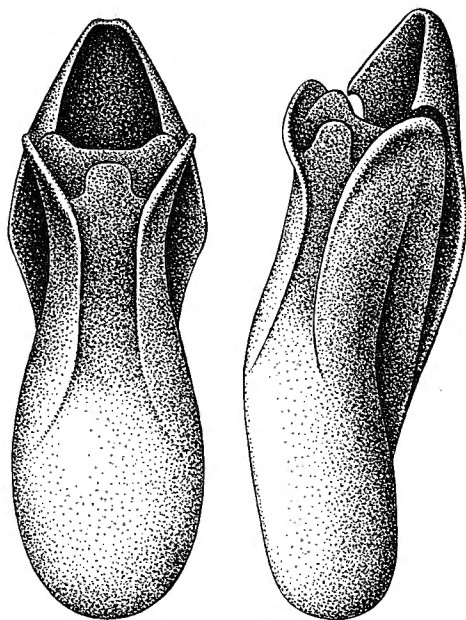


Fig. 9. — Vues ventrale et latérale de l'édéage de *Stilicic ambiguus* n. sp.

- 3 : allongé, nettement plus long que 2, pas beaucoup plus mince ;
4 : oblong, de la largeur de 3, à peine plus court que 2 ;
5 : oblong, plus court que le précédent, de même largeur ;
6 : globuleux, un rien plus large que 5 ;
7-10 : subcarrés, à peu près aussi larges que longs, légèrement plus grands que le précédent ;
11 : subconique, étroit, peu plus long que 10.

Pronotum court et ample, quasiment aussi large que long (0,98), les angles latéraux situés fort en avant, les côtés en arrière de ceux-ci, convergeant en très faible courbe, subrectilignes, puis nettement plus arqués peu avant la base, pas d'étranglement antébasilaire, base bien rebordée ; mat, ponctuation ombiliquée identique à celle de la tête, sans aucune trace de ligne médiane, série basilaire bien distincte, formée de gros points à fond lisse ; pubescence semblable à celle de la tête, mais encore plus courte, presque imperceptible.

Elytres courts, transverses, nettement plus larges, à leur largeur maximum, que longs (1,08), assez élargis vers l'arrière, largeur maximum (82) fort rapprochée du sommet, de ce fait largeur au sommet (70) plus forte qu'aux épaules (65) et côtés non arqués mais plutôt en ligne brisée, troncature terminale horizontale sur plus du tiers de la largeur, puis, seulement, assez faiblement oblique ; pas de dépression circumscutellaire, sillons juxtasuturales nets presque jusqu'aux angles suturales ; faiblement brillants, microsculpture en mailles transversales, assez bien visible, ponctuation foncière assez fine, dense, un peu ruguleuse, doublée, sur chaque élytre, d'une quinzaine de gros points ronds à fond lisse, analogues à ceux composant la série basilaire du pronotum, et 7-8 points semblables alignés dans le sillon juxtasutural ; pubescence brunâtre assez longue et dense, couchée.

Abdomen à ponctuation assez fine, plus dense que la ponctuation foncière élytrale, l'impression basilaire des premiers tergites découverts n'est profonde qu'au 2^{me} tergite et sans ponctuation ou sculpture spéciale, portant la même ponctuation que le restant du segment, à peine plus éparse.

Pattes fortes et assez longues.

♂ : bord postérieur du 5^{me} sternite avec une très large et très superficielle échancrure, le 6^{me} sternite avec une modification analogue, à peine plus indiquée.

Edéage : fig. 9.

Longueur : 5,5 mm.

Holotype: ♂ : Congo Belge : Faradje, 19-II-1930 (A. COLLART), in coll. A. COLLART (Bruxelles).

Cette espèce, à première vue, laisse perplexe quant à sa place dans la systématique du genre. Cependant labre et mandibules la rapprochent des *Parastilicus*, où elle ne doit certainement pas se placer très loin de *S. Leleupi* m. et de *S. Seydeli* n. sp. Son faciès spécial et la conformation de l'édéage nous incitent à la placer tout à la fin du sous-genre.

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE
ET INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE.